



Recommandation d'indemnisation des délégations officielles pour les comités d'organisation des épreuves Concours Complet (taux minimum)

Veuillez discuter des questions financières avec le comité d'organisation avant la manifestation. Les officiel·le·s travaillent bénévolement. C'est pourquoi il est question d'indemnités. La nourriture, les boissons et l'éventuel hébergement sont à la charge du comité d'organisation. Pour toutes les indemnisations, 100 km sont compris, à partir de 101 km, l'indemnisation est de CHF 0.70/km.

1. Président·e du Jury

Indemnité par jour (si présent·e)	CHF	200.00
Travaux préparatoires et finaux	CHF	100.00

La ou le président·e du Jury peut nommer un·e président·e de Jury d'un jour si elle ou il ne peut pas être présent·e un jour ou une demi-journée ou si elle ou il monte elle ou lui-même à cheval lors du concours.

Président·e de Jury d'un jour	Indemnité par jour (6h et plus)	CHF	200.00
	Indemnité par demi-jour	CHF	150.00

2. Juge de dressage

0 à 10 participant·e·s	CHF	50.00
11 à 20 participant·e·s	CHF	100.00
21 à 30 participant·e·s	CHF	150.00
31 à 40 participant·e·s	CHF	200.00
41 à 50 participant·e·s	CHF	250.00

3. Jury saut/cross

Indemnité par jour (6h et plus)	CHF	200.00
Indemnité par demi-jour (moins de 6h)	CHF	150.00

4. Surveillance de la place d'échauffement

Surveillance par heure	CHF	12.00
------------------------	-----	-------

5. Constructrice ou constructeur de parcours de saut

Indemnité par jour (6h et plus)	CHF	200.00
---------------------------------	-----	--------

6. Délégué·e technique

Après accord avec le comité d'organisation, un forfait pour l'ensemble de la manifestation, y compris les travaux préparatoires avec la constructrice ou le constructeur de cross.

Ou travail préparatoire avec la constructrice ou le constructeur de cross et l'organisation :

Par jour (6h et plus)	CHF	200.00
Par demi-jour (moins de 6h)	CHF	150.00

7. Constructrice ou constructeur de cross

Remboursement forfaitaire sur devis en accord mutuel avec le comité d'organisation.

8. Vétérinaire

Indemnité par jour	CHF	400.00 à 600.00
--------------------	-----	-----------------

9. Médecin d'urgence

Après accord avec le comité d'organisation.

Ces recommandations ont été approuvées le 24 octobre 2023 par le Comité Technique Concours Complet.